



CARREFOUR GROUPE

FLASH INFO

« RÉPARTITION » DES BÉNÉFICES

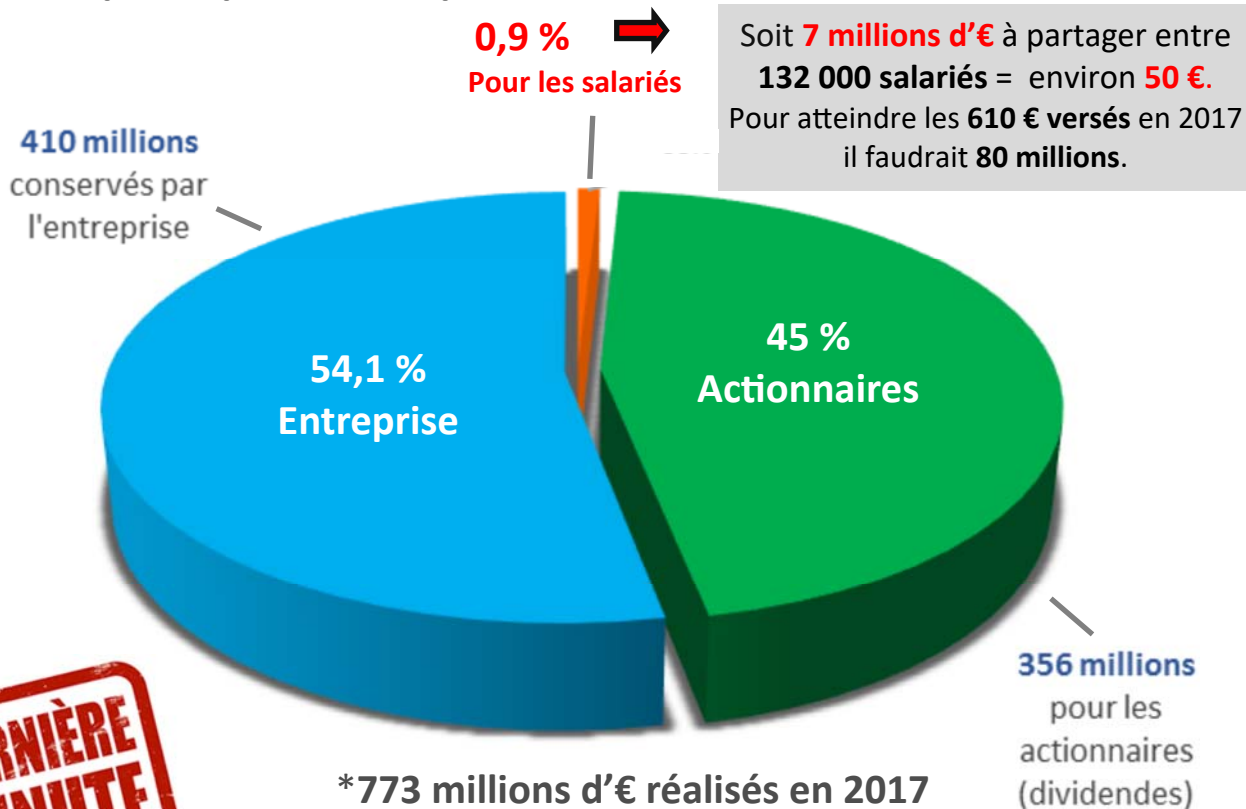
UN CHOIX SCANDALEUX QUI PÉNALISE DUREMENT LE POUVOIR D'ACHAT DE TOUS LES SALARIÉS !

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 7 mars 2018

Prime de participation et répartition des bénéfices* (versés en 2018) !



La CFDT demande à l'entreprise de revoir sa copie !

La prime de participation aux bénéfices que les salariés toucheront en 2018 va chuter de plus de 90 % !!!

Une nouvelle fois, l'entreprise a décidé de distribuer 45% de ses bénéfices aux actionnaires ! Cette décision intervient alors que Carrefour annonce un plan social de plus de 5 000 suppressions de postes et que les résultats diminuent !

Dans ce contexte, la CFDT a demandé dès l'annonce du plan Bompard que Carrefour ne verse pas de dividendes à ses actionnaires cette année, ceci afin de permettre à l'entreprise de préserver le statut collectif des salariés (ainsi que leur pouvoir d'achat), d'améliorer le reclassement et l'accompagnement social des salariés touchés par les restructurations et la mise en location - gérance des magasins.

La CFDT a rencontré mercredi 7 mars, le DRH du groupe : une réunion de négociation aura lieu le 9 mars. La CFDT demande le versement d'une compensation permettant d'atteindre au moins les 610 € de 2017. A défaut d'un accord décent, la CFDT appellera les salariés à se mobiliser !!!

Plan social + baisse de pouvoir d'achat ! La CFDT dit NON à la double peine infligée aux salariés !